



FORMATION SUR LA RESPONSABILITÉ CIVILE ET PÉNAL

FORMATIONS EN MANAGEMENT

OBJECTIFS

- Identifier les risques d'infractions relevant de l'exercice professionnel et du droit du travail.
- Comprendre les mécanismes d'engagement de la responsabilité pénale et les conséquences pour les dirigeants, cadres et responsables.
- Prendre conscience des enjeux inhérents à la signature d'une délégation de pouvoir.
- Prévenir les infractions et lister les précautions essentielles à mettre en œuvre dans une logique de plan de prévention.

PROGRAMME DE FORMATION

Les bases juridiques du droit pénal du travail (au sein de l'organisation judiciaire française)

- Distinction entre le civil, l'administratif et le pénal
- Définition des notions d'infraction, de contravention, de délit et de crime
- Typologie des peines
- Qui sont les auteurs du constat des infractions en droit social ?

PROGRAMME DE FORMATION

Responsabilité pénale et civile : les règles de base

- Quelle différence entre responsabilité pénale et responsabilité civile de l'entreprise ?
- Pouvoir distinguer les personnes condamnées au pénal et les personnes assumant la charge de la réparation
- Enjeux et exigences de la délégation de pouvoirs
 - présomption de responsabilité du chef d'entreprise
 - conditions de validité d'une délégation de pouvoirs
 - les règles à respecter pour une reconnaissance judiciaire
 - les effets de la délégation de pouvoirs
- Ce que recouvre la responsabilité des personnes morales
 - qui sont les personnes morales susceptibles d'être poursuivies ?
 - pour quels motifs d'infraction ? Sous quelles conditions ?
- Articulation entre la responsabilité du chef d'entreprise ou d'un cadre et celle de l'entreprise en tant que personne morale

PROGRAMME DE FORMATION

- Responsabilités en matière de sécurité au travail en fonction du Code pénal
 - L'infraction d'atteinte involontaire à la vie et à l'intégrité physique
 - à quelles conditions un comportement est-il considéré comme fautif ?
 - nécessité d'un lien de causalité présentant certaines caractéristiques
 - Le délit de risque causé à autrui
 - Conséquences de la reconnaissance d'une faute personnelle de l'employeur en cas d'accident du travail
 - Avant la faute inexcusable : le droit d'alerte et de retrait
 - qu'est-ce que le droit d'alerte et de retrait ?
 - comment le gérer ?
 - L'interaction avec le CSE

PROGRAMME DE FORMATION

- Responsabilités pénales issues du droit du travail : les obligations et bonnes pratiques à adopter
 - Infraction en matière d'hygiène et sécurité
 - Infraction en matière de durée du travail et de repos
 - Organisation de la prévention du harcèlement moral et sexuel en entreprise
 - Lutte contre toute forme de discrimination
 - Les différentes formes de délit d'entrave
 - L'emploi de salariés étrangers

Public

- Manager, cadre, RH, Direction.

Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation

- Fiche d'évaluation remise au stagiaire.
- NB : A la fin de la formation le stagiaire obtiendra une attestation de formation

Durée

- 7 heures

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- vidéo , diaporam, quiz, boîte à outils remise aux stagiaires
- Accessibilité PMR / PSH nous consulter

Prérequis pour suivre la formation

- Aucun

Les plus

- Des exercices pratiques
- Une formation interactive avec un formateur spécialiste de la prévention des risques professionnels

NOS COORDONNÉES

-
- 30 rue André Malraux, 69960 Corbas
 - Téléphone : 07 71 81 30 06
 - Adresse mail : qse.start@gmail.com